



**Championnat de France de Voile Espoirs Solitaires
et Equipages Habitable - OPEN
First Class 7.5 sur Flottes Collectives**



Objectif: Dynamiser et structurer la pratique jeune en habitable

- Le moyen:
 - la pratique sur flotte collective à partir du niveau ligue jusqu'au Championnat de France.
- Des avantages:
 - Répond aux problématiques environnementales (bilan carbone, développement durable)
 - Valorise l'investissement des collectivités.
 - Augmente le taux d'utilisation et facilite la pérennisation des flottes collectives habitables.
 - Diminue le coût de la pratique et facilite sa mise en place pour les coureurs.



Cahier des charges

- Les sélectives doivent se courir sur une flotte collective
- Le support doit être un monotype à 4 ou 5 équipiers
- Pour accueillir un nombre d'équipages supérieur au nombre de bateaux, le format de course doit être adapté:
 - Parcours plus courts (35 – 40mn temps cible)
 - Course par poules



Des sélections dans les ligues

- Les sélectives sont organisées par les ligues selon un format laissé à la libre appréciation des ligues en fonction de la population qu'elles accueilleront.
- Les ligues qui ne disposent pas d'une population suffisante pour organiser une sélective peuvent se rattacher à une sélective de ligue proche géographiquement en fonction des places disponibles.
- Les Ligues qui disposeraient de plusieurs équipages intéressés mais pas de flotte collective pourront organiser, dans un des centres disposant d'une flotte collective, leur sélective de ligue.



Listes des centres d'entraînement disposant d'une flotte collective

Centre d'entraînement	Lieu	Type de bateau	Nombre d'unité
Pôle France PACA	Antibes	FC 7.5	6
Club nautique de Bandol	Bandol	FC 7.5	4
Marseille Match Racing	Marseille	J80	9
Société nautique de Sète	Sète	B25	4
Pôle France La Rochelle	La Rochelle	B25	6
APCC Voile Sportive / Ligue Pays de la Loire	Pornichet	J80	8 + 8
Ecole Nationale de Voile + CDV29	St Pierre Quiberon	FC 7.5	12 (8+4)
Ecole Navale + CNM Brest	Lanvéoc	J80	14 (10+4)
Centre d'entraînement des Côtes d'Armor	ST Quay Portrieux	Class 8	10
Ligue Basse Normandie	Cherbourg / Deauville	J80	
Ligue Haute Normandie	Le Havre	FC 7.5	20
Centre d'entraînement Nord pas de Calais	Dunkerque	FC8 et J80	4 + 4



Les ligues au cœur du projet

- Les ligues font connaître l'organisation qu'elles souhaitent mettre en place au Département Habitable – Commission de sélection CFESE:
 - règlements de sélections: circuit de plusieurs compétitions ou une seule compétition.
 - Dates des sélections.
 - Estimation de la population.
- Les ligues retournent au fur et à mesure des compétitions qu'elles organisent les résultats de chacune des compétitions au Département Habitable
- Toutes les sélectives et les résultats doivent être faits avant le 15 juin 2010.
- Les ligues sélectionnent, en fonction des places attribuées par la Commission de Sélection, des binômes (skipper/équipier) représentants de leur équipage. Les équipages pourront être modifiés mais pas le binôme (skipper/équipier).



Composition de la Commission de Sélection

- Commission de sélection:
 - Vice Pdt de la FFVoile en Charge du Département Habitable
 - Le responsable de la Commission Nationale Monotype
 - Un représentant élu ou technicien par bassin de pratique (Manche, Atlantique, Méditerranée, Intérieur) et choisi pour sa connaissance de la course en flotte et de ses acteurs.



Méthode de Sélection

- Création d'une Commission de Sélection pour les CFESE Habitable Open – FC7.5.
- Cette commission attribuera un quota de places par ligue en fonction des critères suivants:
 - Nombre de sélectives organisées
 - Nombre de participants
 - Niveau sportif des participants
- 30 places sont disponibles pour la finale au Havre durant le CFESE 2010, 4 places sont réservées aux ligues des DOM-TOM, soit 26 places attribuables aux ligues de Métropole.
- Cette Commission se réserve le droit d'attribuer des places au CFESE 2010 à des équipages faisant une demande d'invitation.



Format de sélection par ligue au CFESE 2010

